

Plan d'Action National pour la Démocratie et les Droits de l'Homme : des représentants du Maroc échangent des idées et expériences avec leurs homologues européens

Strasbourg, le 28 février 2020

Prônés depuis longtemps par les Nations Unies, les Plans d'Action Nationaux en matière de Droits d'Homme connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt. Une telle feuille de route permet souvent de donner un nouvel élan à la protection des droits de l'homme, tout en assurant une meilleure intégration des droits de l'homme dans les politiques publiques.

L'envergure et le format de ces Plans d'Actions varient en fonction du contexte, mais la plupart des pays sont confrontés aux mêmes enjeux : comment établir les priorités ? quel équilibre trouver entre aspirations universelles et mesures immédiates ? comment assurer le suivi de la mise en œuvre, et quelles ressources doit-on prévoir à cet effet ?

Voilà un aperçu des sujets-clés abordés lors de la visite à Strasbourg (France) de représentants issus du comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme (PANDDH), piloté par le Ministère des Droits de l'Homme. La délégation marocaine y a rencontré des experts venus d'Ecosse - Royaume Uni, de Finlande et de Suède, afin de mettre en commun leurs expériences en matière de plans d'actions.

Le séminaire a aussi permis au comité d'affiner son travail sur les indicateurs d'impact du PANDDH, en échangeant avec des spécialistes dans différents domaines allant du fonctionnement de la justice à l'inclusion et la lutte contre les discriminations. Les enjeux liés à la régionalisation avancée étaient également au cœur des discussions avec les experts du Conseil de l'Europe, bien connus pour leurs travaux en matière de gouvernance locale.